



Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

[Siège Social](#)

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

[Adresse](#)

M. Clément BOSOM

64560 LICQ-ATHEREY

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

de l'AAPPMA de Basabürüa

Samedi 07 mars 2015 à 17 h 00 – Laguinge-Restoue

Début de séance : 17h15

Après avoir souhaité la bienvenue aux pêcheurs présents (34), le Président adresse ses remerciements les plus sincères à la municipalité de Laguinge-Restoue représentée par son maire Ruben Gomez et Jean-Gabriel Caubet son 1^{er} adjoint.

Une minute de silence est respectée à la mémoire des personnes disparues.

Bilan Moral

Le président dresse un bilan saison de pêche :

Globalement, un début de saison conforme mais une arrière-saison énormément perturbée par les travaux sur le gave.

Clément Bosom fait alors un bilan de ces travaux réalisés, en appuyant sur le fait que l'association a été exclue de toute réunion et n'a jamais été prévenue de ceux-ci.

Il souligne que ce manque de concertation est inacceptable d'autant plus que ces travaux ont été réalisés en pleine saison estivale durant laquelle l'activité halieutique battait son plein.

Plusieurs problèmes ont été constatés et signalés aux personnes compétentes, mais visiblement, ces travaux devaient se faire coûte que coûte.

Il expose à l'assemblée son ressenti sur l'utilité non avérée de créer des ouvrages (échelle à poisson) de telle envergure sur des seuils qui n'en nécessitaient pas.

Les financements publics colossaux injectés dans ce programme auraient pu être affectés à la création de système d'assainissement encore absent de certains bourgs selon lui.

Pour conclure sur ce sujet, un souhait est exprimé : Le Gave du Saison a maintenant besoin de paix.



La situation conflictuelle que connaît l'association avec la fédération est alors abordée.

Le Président informe que l'association, au même titre que d'autres, n'est plus conviée à participer au conseil d'administration de la fédération. Décision prise par ce conseil courant 2014.

Il évoque un état de fait sans précédent, toutes associations confondues, plus de 8000 pêcheurs ne participent plus aux débats au sein de la fédération

Tout est maintenant clair à ses yeux, nous sommes face à une véritable autocratie.

Nicolas Curutchague prend alors la parole pour dénoncer le manque de courage de la fédération quand il s'agit de prendre ses responsabilités pour faire respecter le règlement de la réciprocité. Malgré des demandes répétées de plusieurs AAPPMA du département, l'AAPPMA de la Nive est toujours considérée comme réciprocitaire alors que celle-ci impose sa carte, et uniquement sa carte, sur une partie de son territoire de gestion.

Ironiquement, et reprenant un terme paru dans la presse récemment, le président et le secrétaire dénoncent cette situation en la qualifiant d'ubuesque.

Le sujet ayant été abordé longuement lors de l'assemblée générale 2014, le président conclut à ce sujet en disant qu'il n'y a plus rien à attendre de cette fédération tellement la situation est sans issue.

Des points de satisfaction sont cependant abordés:

- Un nombre d'adhérents en croissance pour les cartes personnes majeures et quasi-stable pour les autres cartes sauf pour les cartes journalières. Une stabilité des adhésions démontrant l'attachement des pêcheurs à l'association et bien sûr au réseau hydraulique de Haute-Soule.
- Les pêches électriques effectuées sur plusieurs secteurs montrent que les peuplements sont en train de se refaire une santé après les crues dévastatrices d'octobre 2011, de novembre 2012, de janvier 2014. Un argumentaire est alors porté sur les résultats des nombreuses pêches d'inventaires réalisées en Haute-Soule. Plusieurs poissons ayant subi l'opération d'ablation d'adipeuse en 2013 ont été retrouvés, l'extrapolation de ses relevés donne un résultat proche des 15 % pour le taux de survie. Résultats encourageants.
- Des marques de sympathie toujours aussi nombreuses de la part des pêcheurs qui viennent pêcher dans notre vallée.

Et quelques raisons d'inquiétudes :

Nicolas Curutchague et Clément Bosom font état à l'assemblée de la mise en place du Document d'Objectif lié à la directive Natura 2000 sur le Saison. Ils indiquent qu'un comité de pilotage est en place et que l'association de pêche participera à toutes les réunions dédiées à celui-ci. D'ores et déjà, des éléments laissent à penser que le monde de la pêche devra être très vigilant. Rappelant que la pêche est un loisir noble, peu perturbateur, hérité de nos ancêtres, ils indiquent à l'assemblée qu'ils défendront de leur mieux les intérêts des pêcheurs.

- L'augmentation du prix des cartes de pêche est présentée par Nicolas Curutchague aux adhérents, augmentation essentiellement due à l'augmentation des cotisations statutaires des fédérations départementale et nationale. Il révèle un état de fait que l'association ne cautionne pas. Est-ce bien là le meilleur moyen de maintenir des pêcheurs au bord de l'eau ?



Après ces quelques mots d'introduction, la parole est donnée à Gabriel Sagaspe, Trésorier de l'association, pour la présentation et le vote du bilan financier.

Bilan Financier 2013

Après quitus donné par Jean-Pierre Larrandaburu, Commissaire aux comptes de l'association, le bilan financier est présenté aux membres présents par le trésorier de l'AAPPMA, Gabriel Sagaspe.

Il en profite pour remercier l'ensemble des communes (Haux, Sainte-Engrâce, Ossas-Suhare, Tardets-Sorholus, Alçay-Sunharette-Alçabehety, Charritte de Bas, Montory, Laguinge-Restoue, Alos-Sibas-Abense, Lichans-Sunhar, Larrau) et les entreprises soutenant financièrement l'association (Ets C.R.I, Crédit Agricole, Restaurant Bouchet, Brasserie Akerbeltz, Bar de Kakuetta, SHEMA, Ets Bergerot, Assainissement du Barétous)

Le bilan financier, en excédant de 313 € 45, est adopté à l'unanimité par l'assemblée présente.

Le président remercie Gabriel Sagaspe.

Avant de présenter le bilan d'activité de l'AAPPMA, le secrétaire dresse le bilan des ventes de cartes 2014, globalement stable.

Personnes Majeures :	170 cartes	316 cartes (+6)
Interfédérales Majeures:	146 cartes	
Femmes :	15 cartes	
Personnes Mineures :	36 cartes	
Découvertes :	69 cartes	
Vacances :	21 cartes	
Journalières :	66 cartes	
Timbres Halieutiques :	6 cartes	
Timbres Migrateurs :	9 cartes	
TOTAL :		538 cartes (454 membres actifs)

Bilan d'Activités 2014

Durant l'année, l'AAPPMA a:

- **1°)** Effectué des opérations de nettoyage des détritux sur les bords des gaves du Larrau et du Saison.
- **2°)** Effectué un lâcher de 120 kg de truites adultes sur les 6 parcours enfants gérés par l'AAPPMA.
- **3°)** Participé aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands-cormorans et des visons d'Amérique.
- **4°)** Réalisé 2 journées d'initiation pêche à l'intention des enfants de l'Ikastola de Haute-Soule et de l'association Altzariak. La sortie prévue avec le centre aéré de Tardets-Sorholus ayant malheureusement été annulée à cause d'une alerte orange météo.
- **5°)** Participé à diverses réunions durant l'année 2014 (Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEMA, ONEMA).
- **6°)** Continué son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>), remerciement adressé à Alain Létrange, webmaster du site

- **7°)** Effectué le remplacement et les ajouts de panneaux sur les parcours pêche et les réserves de l'association.
- **8°)** Participé à toutes les pêches d'inventaire ou de sauvetage effectuées sur son domaine de gestion durant l'année 2014.
- **9°)** Effectué des Alevinages :

Lâcher de 70000 truitelles (6cm) et 1000 truitelles (10-13 cm) réparties sur les cours d'eau du bassin versant.

Le bilan d'activité est adopté à l'unanimité de l'assemblée présente.

Perspective 2014

En 2015, l'AAPPMA a d'ores et déjà prévu :

- Alevinage : 70000 alevins et 3000 truitelles de deux ans seront déversés sur les cours d'eau de Haute-Soule.
- Parcours enfants : 100 kilos de truites adultes seront lâchés sur les parcours enfants.
- Initiation pêche : 3 journées de prévues pour les enfants (Association Altzariak, Ikastola de Haute-Soule, Centre aéré de Tardets-Sorholus).
- Animation du site internet.
- Edition d'un mémento propre à l'AAPPMA, tiré à 1000 exemplaires, à l'attention des pêcheurs (***le mémento étant déjà réalisé, un exemplaire est présenté et distribué à l'assemblée.***)

Délibération

1°) Commission de Contrôle :

Jean Pierre Larrandaburu et Bruno Ascoz, après candidature, sont élus par l'assemblée, à l'unanimité des membres présents, pour composer la commission de contrôle de l'association pour l'exercice 2015.

2°) Principe de rééquilibrage Fédéral :

L'assemblée générale, décide, après vote, à l'unanimité des membres présents, que l'association ne participera pas au principe de rééquilibrage fédéral imposé par la fédération.

À 19h00, l'ordre du jour étant épuisé, Clément BOSOM lève la séance.

L'assemblée se retrouve alors autour d'une collation offerte par l'association.

Pour le bureau, le secrétaire, Nicolas CURUTCHAGUE

